



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-12664>

Département(s) de publication : 91

Annonce n° 25-12664

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-121810

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Mairie de Yerres

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21910691100015

**Ville :** YERRES

**Code postal :** 91330

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 91

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Prestations de salage et déneigement des voies communales

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 90620000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** L'accord-cadre est &quot;composite&quot;. Il comprend une partie &quot;marché ordinaire&quot; et une partie &quot;accord-cadre à bons de commande&quot;. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations seront rémunérées à la fois par application d'un prix global et forfaitaire pour les prestations relevant de la partie « marché ordinaire », et par application de prix unitaires pour les prestations relevant de la partie « accord-cadre à bons de commande ». Le montant maximum annuel des prestations à bons de commande est fixé à 50 000,00 Euros HT

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Date d'attribution : 16/01/25 Marché n° : 012025 Etablissements Brunel, 1 Rue Royale, 91330 Yerres

Montant Ht min : 150 800,00 Euros Renseignements complémentaires : Décision en date du 18/12/2024

Marché daté du 15/01/2025 et notifié le 16/01/2025. Le montant des prestations de la partie "marché ordinaire" sont rémunérées par application des prix globaux forfaitaires suivants : Périodes du 1er

février 2025 au 28 février 2025 et du 28 novembre 2025 au 31 janvier 2026 : 25 400.00 euro(s) Ht.  
Périodes du 1er février 2026 au 28 février 2026 et du 28 novembre 2026 au 31 janvier 2027 : 25 400.00 euro(s) Ht. Pour la partie "accord-cadre à bons de commande", les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires. Le montant maximum annuel des prestations pour la période initiale est 50 000,00 euro(s) Ht, le montant étant identique pour la période de reconduction. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 1er février 2025 0 heures. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 2 ans

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/02/2025**